RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS



CAP Charpentier bois

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

OBJECTIFS

- Intervenir en atelier et sur chantier.
- Tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Savoir lire, écrire, compter, comprendre et s'exprimer en français

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée des métiers du Bâtiment

Felletin

- Lycée Bort Artense

Bort-les-Orgues

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°41012

Date de publication : 08/07/2025

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

CAP Charpentier bois

Durée

- 1 an (760 h en centre - 490 h en entreprise), durée ajustable selon les acquis

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Charpentier, diplôme de niveau 3
- Contrôle en cours de formation (CCF)
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance des périodes en centre de formation et en entreprise
- Formation et suivi individualisés et adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences
- Région Nouvelle Aquitaine

Tarif de référence*

- 20 € /h

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP41012BC01 - Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier :Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément. Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier. Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation. Traduire graphiquement une solution technique. Établir et optimiser les quantitatifs. Compléter des processus de réalisation.

RNCP41012BC02 - Fabriquer un ouvrage : Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles. Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage. Organiser et sécuriser l'espace de travail. Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants. Installer son poste de travail, les outillages. Réaliser les opérations de taille et d'usinage. Effectuer les opérations d'assemblage et de finition. Préparer l'approvisionnement du chantier. Effectuer des opérations d'entretien courant.

RNCP41012BC03 - Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier : Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier. Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable. Contrôler la conformité des supports et des ouvrages. Implanter les ouvrages sur chantier. Lever et stabiliser les structures bois. Installer les revêtements, les isolants et les accessoires. Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant. Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre. Communiquer avec les différents partenaires.

Enseignement général : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques et physique-chimie, Prévention-santé-environnement, Anglais.

Compléments de formation : Sensibilisation aux valeurs de la République, aux enjeux du numérique et du développement durable ; préparation à l'accès à l'emploi.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Une poursuite d'études est possible en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).
Métier accessible : Charpentier.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : Validation de votre projet par un conseiller emploi
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- Si financement CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation